

Tout en conservant les caractéristiques essentielles du plan, la société se réserve la possibilité d'y apporter des modifications pour des raisons de construction ou d'amélioration. Les faux plafonds, retombées et emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces des jardins sont approximatives et peuvent subir des modifications en fonction des dispositions techniques et réglementaires.

